



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

A une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 19 février 2018 à 19 h, en la salle du Conseil, sise au 1295, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal sont présents mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, C. Jennifer Pearson-Millar et Nancy Deschênes et messieurs les conseillers Simon Legault, Marcel Ladouceur et Louis Demers, formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Monsieur Sylvain Michaudville, directeur général/secrétaire-trésorier, est également présent.

Il y a aucune personne qui assiste à cette séance du conseil.

Ouverture de la séance extraordinaire du 19 février 2018 -1

Monsieur le maire, Steve Perreault ouvre la séance extraordinaire à 19 h après avoir constaté le quorum.

2018-02-66 : Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 2

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette séance extraordinaire.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Présentation d'un projet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;
4. Période de questions sur le sujet à l'ordre du jour
5. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Lac-Supérieur, ce 16^e jour du mois de février 2018

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par madame la conseillère, Luce Baillargeon

Appuyé par monsieur le conseiller, Simon Legault

ET IL EST RÉSOLU que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 février 2018 à 19h, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2018-02-67 : Présentation d'un projet au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV - 3

Il est

Proposé par madame la conseillère, Luce Baillargeon



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Appuyé par monsieur le conseiller Louis Demers

ET IL EST RÉSOLU à la majorité, monsieur le conseiller Marcel Ladouceur inscrivant sa dissidence:

- QUE la Municipalité de Lac-Supérieur autorise la présentation du projet de « Centre sportif et communautaire » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV*;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Lac-Supérieur à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la Municipalité de Lac-Supérieur désigne monsieur Sylvain Michaudville, directeur général/secrétaire-trésorier comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à la majorité

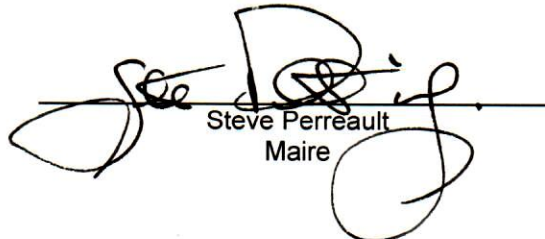
Période de questions – 4

La période de questions porte exclusivement sur le sujet de l'ordre du jour.

2018-02-68: Levée de la séance extraordinaire – 5

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Steve Perreault lève la séance extraordinaire à 19 h 05


Sylvain Michaudville
Directeur général/Secrétaire-trésorier


Steve Perreault
Maire